



Lettre du maire : Février 2025

Partialité d'un journaliste : rétablir la vérité.

Dans la voix du Nord du 31 décembre 2024 le journaliste qui relatait le conseil municipal du 16 décembre 2024 sous titrait : « lors du conseil municipal le ton est monté entre le maire Yves Delfolie et un de ses conseillers délégués, Michel Bourel. L'origine de cette dispute : un arrêté municipal qui interdit le stationnement de deux élus. »

Une interprétation totalement erronée, partielle et d'une totale ineptie.

Le maire régleme rue de Strazeele le stationnement sur le trottoir de tous les véhicules qu'ils soient de la rue ou non.

Je continuerai, autant qu'il est possible, à privilégier la sécurité des piétons et des enfants. Aussi je remercie tous les Merrisiens qui laissent aux piétons suffisamment de place sur les trottoirs pour que ceux-ci puissent se déplacer en toute sécurité.

Sécurité dans le village : le point avec la gendarmerie.

Régulièrement avec le major de la gendarmerie de Bailleul, un bilan est fait sur les interventions de la maréchaussée dans le village. Notre rencontre du 13 février 2025 témoigne que notre village reste parmi les plus protégés des faits de délinquances.

Ainsi le nombre de délits en 2024 est en baisse par rapport à 2023. Les atteintes aux biens par exemple ont diminué : 9 en 2024 pour 18 en 2023, Il en est de même pour les cambriolages (3 pour 8). Faut-il y voir l'effet « Voisins vigilants » ou la mobilisation de la gendarmerie ?

Pourtant en 2024 les contrôles de sécurité routière ont légèrement diminué, (404 contre 448), de même que la présence des gendarmes sur la commune (1493 heures contre 1538). Une présence moindre que le major justifie par la mobilisation tous azimuts des forces de l'ordre pour assurer la sécurité des jeux Olympiques et Paralympiques.

Bref quoi qu'il en soit, je relève que Merris reste un village tranquille où il fait bon vivre.

Sécheresse :

J'ai le regret de vous annoncer que la commune n'a pas été reconnue en 2024 en état de catastrophe naturelle.

Doublement de la RN42.

Le démarrage des travaux de cette infrastructure routière de 3,5 km a commencé. Quelles sont les prochaines étapes ?

- Les abattages d'arbres s'échelonnent du 17 février au 15 mars 2025.
- De mars à juin dépollution pyrotechnique, (il s'agit de retirer les munitions non explosées de la première guerre mondiale). En parallèle les concessionnaires poursuivront le déplacement de leurs réseaux.
- A partir de mai 2025, après une période de préparation de deux mois, les travaux routiers proprement dits pourront démarrer. La durée totale des travaux est de 34 mois.

Fossés, inondations, dégradations.

Lors d'une réunion post inondations en 2024 avec l'USAN, des élus et des agriculteurs, laquelle avait pour but de tirer des enseignements sur les épisodes climatiques qui ont ravagé le territoire, j'ai affronté avec d'autres collègues la grogne des agriculteurs. Certains très en colère mettaient en cause les municipalités pour le non-entretien des fossés.

Je suis aussi très en colère quand je constate que lors de travaux agricoles des tracteurs ou des machines défoncent les berges des fossés qu'il faut alors retaluter par sécurité. En quelques semaines la commune a connu deux désordres de ce type, Loon Straete et Haeg Straete.

Messieurs les exploitants un peu plus de considération pour nos routes et nos fossés s'il vous plait.

CAF et recours gracieux.

Dans ma lettre d'octobre je faisais état d'un contrôle de la CAF sur les centres de loisirs. Je vous relatais mes démêlés avec la CAF au sujet d'une case non cochée sur un document administratif, une omission qui privait la commune de 9.611,40 €.

J'ai le plaisir de vous annoncer que le recours administratif que j'ai déposé a porté ses fruits : la pénalité est en totalité effacée.

Opération village propre :

Programmée par le département du 14 au 16 mars 2025, « Village propre » aura lieu à Merris le samedi 15 mars de 10 à 12h. Rendez-Vous à la salle des fêtes à 9h50 pour la constitution des équipes. Si vous avez à cœur de vivre dans un village propre et agréable je vous incite à répondre en nombre à cette opération. Comme à l'accoutumée la traditionnelle soupe à l'oignon clôturera cette manifestation sympathique, qui est aussi d'utilité publique. Merci d'avance.

Loto le dimanche 6 avril.

Cet événement, organisé par l'association des parents d'élèves, se déroulera dans la salle polyvalente à vocation sportive à partir de 13h jusque 20h Je rappelle que les bénéfices des manifestations organisées par l'association viennent en aides aux projets de nos écoles et abondent les financements de la commune.

Autres évènements de nos associations à cocher sur vos agendas.

Le 8 mars : Soirée dansante « Années 90-2000 » - Salle Polyvalente à partir de 18h30 (Leg Swing)

Le 22 mars : Foot sur terrain de sport de 15h00 à 16h30

Le 24 mai : Marché de printemps (Comité des fêtes)

1er juin : Parcours du cœur (Amicale du don du sang)

7 et 8 juin : Cirque Daniel PREIN (Leg Swing)

14 et 15 juin : Gala de danse (Leg Swing)

21 juin : Fête de l'école

28 juin : Brocante (club des ainés)

Dates Don du sang : 13 juillet

J'adresse tous mes remerciements aux associations et aux bénévoles qui se mobilisent pour faire vivre notre village.

Bien cordialement, votre maire, Yves Delfolie.

Merris, le 27 février 2025